

EXTRAIT

Du Régistre de la Société Ecclésiastique de St. Michel.

PROCES-VERBAL

DU BUREAU ORDINAIRE TENU LE 4 SEPTEMBRE 1833.

LE quatre Septembre mil-huit-cent-trente-trois, en conséquence d'une lettre circulaire adressée à Messrs. les Procureurs par le Secrétaire de la Société en date du 15 Juin, même année, par ordre de Monseigneur le Vice-Président, leur rappelant la 18e. Rés. du Bureau de 1831, qui convoque le Bureau ordinaire de la Société au Presbytère des Trois-Rivières, se sont assemblés au dit lieu, Monseigneur le Vice-Président, Messrs. Cadieux, Vicaire Général, Jos. Desjardins, Ant. Bedard, L. Lamotte, J. B. Perras, L. Raby, R. Gaulin, Ant. Manseau, Frs. Demers et Thos. Cooke, en présence desquels Monseigneur le Vice-Président, après la lecture du Procès-Verbal du Bureau de l'année 1831, a exhibé :—

1°. Une lettre circulaire de Monsgr. le Président, à Messrs. les Procureurs, en date du 6 Septembre 1832, leur rendant compte des raisons qui avaient empêché la tenue du Bureau ordinaire de cette année 1832, et leur proposant les 10 articles connus de tous les Membres par la circulaire du 12 Octobre 1832.

2°. Les réponses de Messrs. les Procureurs, dont la grande majorité admettent les 10 propositions faites par Mgr. le Président.

3°. La circulaire du 12 Octobre 1832, par laquelle Mgr. le Président communique à tous les Membres de la Société les 10 propositions ci-dessus mentionnées, devenues résolutions par l'approbation de la majorité des Procureurs.

Ces lettres circulaires et les réponses à icelles ayant été examinées et approuvées par le Bureau, ainsi que les comptes de M. le Trésorier pour l'année 1831, tels qu'insérés dans la circulaire du 12 Octobre 1832, il fut résolu que la dite circulaire fût enregistrée avant le Procès-Verbal du présent Bureau, et le Bureau passe à ses opérations ordinaires pour l'année courante.

D'abord Monseigneur le Vice-Président a exhibé les formules d'agrégation de Messrs. Louis Nicolas Jacques, Curé de St. Sulpice, Jean Bte. Maranda, Curé du Château Richer, George Derome, Curé de St. Paschal, Jean Harper, Curé de St. Grégoire, se conformant à la 1re. Rés. du Bureau de 1831, et John Grady, Frs. Boucher, Missionnaires; Benj. Grenier, Luc Aubry, J. B. Dupuis, Jos. Oct. Boucher, Louis Bélisle, Jos. Ol. Leclerc, Paschal Pouliot, Félix Perrault, Godfroy Tremblay, Vicaires; Frs. H. Bélisle, assistant-Secrétaire de Monseigneur l'Evêque de Québec, qui ont été admis pour Membres de la Société.

RESOLU :—1°. Que Monseigneur Joseph Signay, Evêque de Québec, soit prié d'accepter la Présidence, et M. Deguise, Vicaire-Général, la Vice-Présidence de la Société.

2°. Que les deux dernières lignes d'une résolution du Bureau de 1799,—Page 4, règle 5, commençant à ces mots : " Et il n'aura droit, &c."...soient annulées.

3°. Que la place de Procureur devenue vacante par l'élection de M. Deguise, à la charge de Vice-Président, soit remplie par M. Kelly, qui a réuni le plus de suffrages après les Procureurs élus.

4°. Que dans la 18e. Rés. du Bureau de 1831,—Page 23, règle 41, les mots : " le mercredi tombant le premier ou le plus près du premier Septembre," soient effacés et remplacés par les suivans : " le premier mercredi en Septembre." La dite résolution pour le reste est maintenue dans toute sa force, et amendée telle que ci-dessus, doit servir d'information pour le jour et le lieu de la tenue du Bureau à tous à qui il appartiendra, sans qu'il soit besoin d'autre avis, à moins que le Président ne change le lieu de l'assemblée.

5°. Que la distribution des Membres par arrondissement étant sujette à beaucoup d'inconvéniens soit abandonnée, et que le Secrétaire soit chargé de faire passer à tous les Membres de la Société les informations qui pourraient devenir nécessaires.

6°. Que M. *Michel Quintal* en retard de plus de deux ans de contributions est censé ne plus appartenir à la Société.

7°. Qu'une pension de £ 60 ——— soit allouée à M. Daulé, membre infirme de la Société.

8°. Qu'une pension de £ 50 ——— soit allouée à M. Joyer, membre infirme de la Société.

9°. Qu'une pension de £ 80 ——— soit allouée à M. Michel Amiot, membre infirme de la Société.

Le Trésorier a fait recette cette année de la somme de	£	496 ^{..} 9 ^{..} 0
Laquelle ajoutée à celle qu'il avait en caisse,	- -	£ 738 ^{..} 12 ^{..} 3
Forme la somme total de	- - - -	£ 1235 ^{..} 1 ^{..} 3
La dépense de l'année est de	- - - -	£ 477 ^{..} 17 ^{..} 5
De sorte qu'il reste en caisse,	- - - -	£ 757 ^{..} 3 ^{..} 10

Le tiers de cette somme est employé aux bonnes œuvres suivantes par le Bureau.

10°. Qu'une somme de £ 25	soit donnée à M. Coyteux, Prêtre infirme,
11°. Qu'une somme de £ 30	soit donnée à M. Villeneuve, Ptre. infirme,
12°. Qu'une somme de £ 25	soit donnée à M. Archambault, Ptre. infirme,
13°. Qu'une somme de £ 22.11	soit donnée à M. J. B. Morin, Ptre. <i>dans le besoin</i>
14°. Qu'une somme de £ 10	soit donnée à M. Flavien Lajus, Ptre. <i>id.</i>
15°. Qu'une somme de £ 50	soit donnée au Missionnaire de Drummondville,
16°. Qu'une somme de £ 10	soit donnée au Missionnaire de Percé,
17°. Qu'une somme de £ 20	soit donnée au Missionnaire de Frampton,
18°. Qu'une somme de £ 30	soit donnée pour les Missions du District de Montréal,
19°. Qu'une somme de £ 20	soit donnée pour les Missions au Nord de Québec,
20°. Qu'une somme de £ 20	soit donnée aux Dames Ursulines des Trois-Rivières,

pour les aider dans l'augmentation qu'elles font à leur Monastère.

Fait et passé au Presbytère des Trois-Rivières, les jour et an que dessus et ont signé, lecture faite.

(Signé,)

✠ JOS. EV. DE QUEBEC, Président.

THOMS. COOKE, Ptre. Secrétaire.

Compte détaillé de la dépense de la Société pendant l'année 1832.

Pension de M. Daulé,	- - - - -	£ 60 " 0 " 0
Pension de M. Joyer,	- - - - -	50 " 0 " 0
Pension de M. Michel Amiot,	{ Allouée par le Président, en atten- dent la tenue du Bureau. }	60 " 0 " 0
Don aux missions et missionnaire de Drummondville,	- - - - -	50 " 0 " 0
Don aux missions et missionnaire de Fossambault, &c.	- - - - -	40 " 0 " 0
Don au missionnaire des Townships du District de Montréal,	- - - - -	15 " 0 " 0
Don au missionnaire de Percé,	- - - - -	25 " 0 " 0
Don à M. Coyteux,	- - - - -	56 " 4 " 1
Don au nouveau Séminaire de Nicolet,	- - - - -	25 " 0 " 0
Frais de la tenue du Bureau,	- - - - -	13 " 15 " 0
Reliquat de pension à M. Hamel,	- - - - -	19 " 13 " 9
Frais d'impression de la collection des règles, &c.	- - - - -	3 " 4 " 7
Port de lettres, papiers, circulaires, &c., &c.	- - - - -	3 " 4 " 7
		<u>£ 477 " 11 " 5</u>

Je soussigné Secrétaire de la Société, certifie que le tout est conforme en substance au plumbitif et au compte de M. le Trésorier y annexé. Ce 15 Septembre, 1833.

Thoms. Cooke

Le compte détaillé de la dépense de l'année 1831 n'ayant pas été, par oubli, joint à la lettre circulaire du 12 Octobre 1852, on profite de cette occasion pour en donner connaissance à tous les membres.

Dépense de la Société pendant l'année 1831.

Pension à M. Laurent Aubry,	- - - - -	£ 60 " 0 " 0
Pension à M. Joyer,	- - - - -	50 " 0 " 0
Don à M. Coyteux,	- - - - -	25 " 0 " 0
Don aux missions et missionnaire de Drummondville,	- - - - -	60 " 0 " 0
Don aux missions et missionnaire de Fossambault,	- - - - -	50 " 0 " 0
Don au missionnaire du District de Montréal,	- - - - -	40 " 0 " 0
Don aux Dames Ursulines de Québec pour l'école Irlandaise,	- - - - -	25 " 0 " 0
Don pour les écoles de St. Roch de Québec,	- - - - -	12 " 10 " 0
Don à la maison de Sœurs de St. Eustache,	- - - - -	16 " 0 " 0
Don à M. Janvier Leclerc,	- - - - -	20 " 0 " 0
Don au missionnaire de Percé,	- - - - -	15 " 0 " 0
Don au Collège de St. Hyacinthe,	- - - - -	16 " 0 " 0
Don au nouveau Séminaire de Nicolet,	- - - - -	16 " 10 " 4
Pension faite par le Président à M. Hamel,	- - - - -	43 " 15 " 0
Pension faite par le Président à M. Daulé,	- - - - -	24 " 0 " 0
Frais d'impression.	- - - - -	2 " 15 " 3
		<u>£ 276 " 10 " 7</u>

Certifié conforme au compte de M. le Trésorier, ce 15 Septembre, 1833.

THOMS. COOKE, Secrétaire.